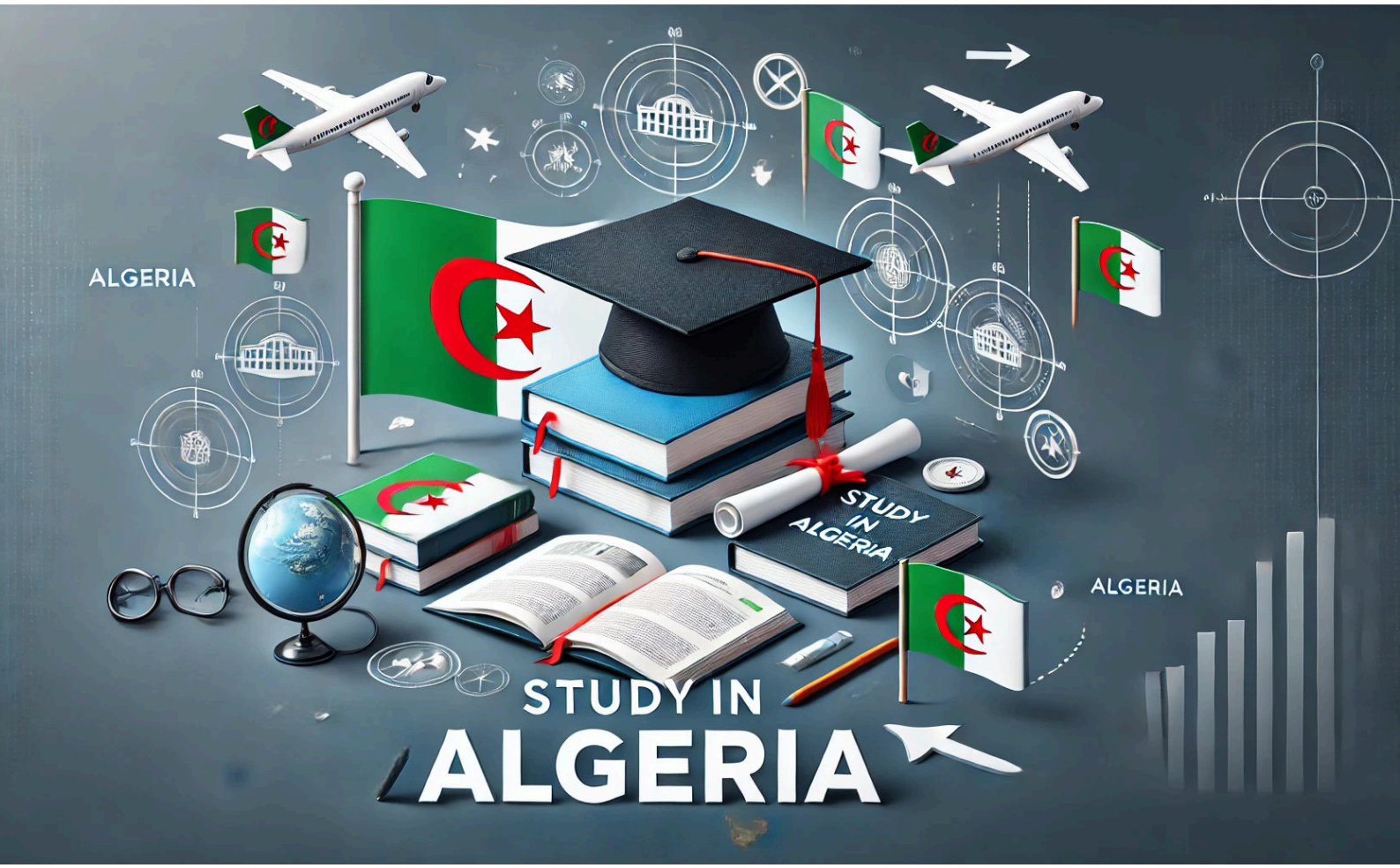
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

ETUDIER EN ALGERIE

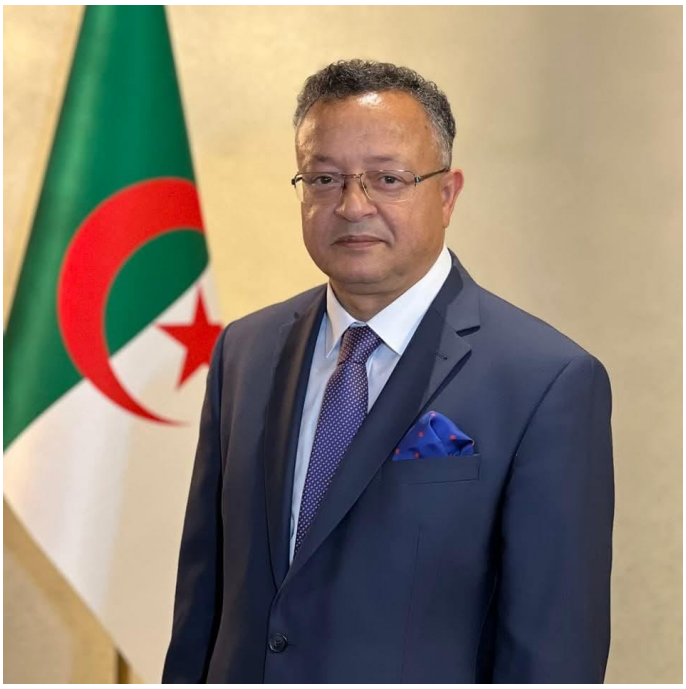
VOTRE GUIDE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Scannez moi!

Pour plus d'informations, visitez: https://studyinalgeria.dz

Allocution du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



ETUDIANTS DU MONDE ENTIER, CECI VOUS CONCERNE

Vous, qui souhaitez préparer un diplôme de licence, de master, d'ingénieur ou de doctorat, rejoignez-nous en Algérie pour vos études supérieures. Avec ses 130 universités et écoles supérieures, publiques et privées, toutes d'envergure internationale et réparties à travers tout le territoire national, l'enseignement supérieur en Algérie dispose d'infrastructures modernes et de partenariats internationaux, et vous fournira les meilleures conditions d'accueil, ainsi que la reconnaissance à travers le monde de tous vos diplômes acquis en Algérie.

Les avantages d'étudier en Algérie sont nombreux. Vous pouvez faire des études littéraires, artistiques, technologiques ou de médecine. La langue d'enseignement est le français, l'anglais, ou l'arabe. Elle dépend de la spécialité choisie. A titre d'exemple, dans le Pôle Universitaire d'Excellence situé dans la périphérie de la capitale, Alger, l'enseignement est intégralement en langue anglaise. Ce pôle comprend cinq (5) grandes écoles supérieures préparant au diplôme d'ingénieur dans les spécialités de l'Intelligence

Artificielle, des Mathématiques, des Systèmes autonomes (drones, robotique), de la Nanotechnologie et de la Cybersécurité.

A ces avantages, s'ajoutent l'accueil chaleureux et la bienveillance de la population algérienne, ce qui facilitera votre intégration. Le coût de la vie est très raisonnable pour un confort optimal et grâce au soutien financier complémentaire de l'Etat, la vie estudiantine et les frais d'inscription en Algérie, sont très attractifs et parmi les moins élevés dans le monde.

Pour vous permettre de nous rejoindre facilement, vous bénéficierez de très souples facilités d'obtention de visa qui vous permettront de nous rejoindre rapidement.

Pour plus d'informations complémentaires, je vous invite à regarder la capsule vidéo ci-contre.

Dans l'espoir de vous compter parmi nous dès la prochaine rentrée universitaire, je vous souhaite « bonne continuation » !

Kamel BADDARI, Prof. Émérite
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Bienvenue aux étudiants internationaux en Algérie !



L'Algérie vous ouvre ses portes pour une expérience universitaire et culturelle unique. Reconnues pour la qualité de leur enseignement et la diversité de leurs formations, nos universités accueillent chaque année de nombreux étudiants venus du monde entier.

En rejoignant une université algérienne, vous bénéficierez d'un cadre d'apprentissage dynamique, de ressources pédagogiques modernes et de nombreuses opportunités d'échanges avec des enseignants compétents et des chercheurs qualifiés. De plus, votre séjour en Algérie sera l'occasion de découvrir un pays aux paysages variés, à l'histoire fascinante et à la culture accueillante.

Pour faciliter votre intégration, nos établissements proposent des services dédiés aux étudiants internationaux : accompagnement administratif, cours de langue, conseils pratiques et activités culturelles, etc. Nous sommes là pour vous aider à tirer le meilleur de votre expérience universitaire et à réussir votre parcours académique.

Nous vous souhaitons la bienvenue et un séjour enrichissant en Algérie !

Pourquoi étudier en Algérie ?

Creuset scientifique, biodiversité naturelle, richesse culturelle et générosité humaine



L'Algérie est un pays d'Afrique du Nord, constitué de 58 wilayas (provinces), qui dispose d'un littoral méditerranéen de 1200 km de long et d'un relief constitué de plaines, de hauts plateaux, de chaînes montagneuses et d'une immense étendue désertique de 2 millions km².

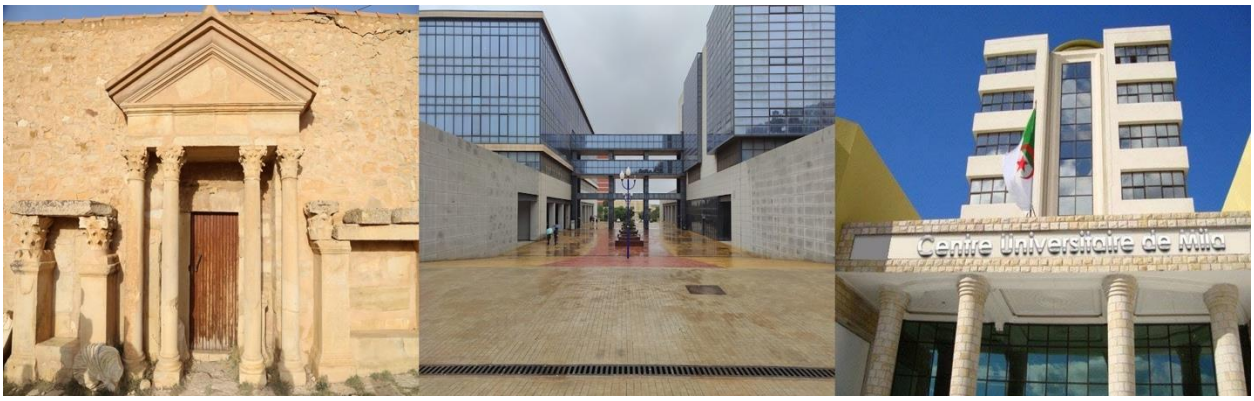
Les langues officielles sont l'Arabe et le Tamazight. On y parle aussi d'autres langues, le français et l'anglais.

Jeune en majorité, la population algérienne compte 46,63 millions d'habitants de confession musulmane. Elle est connue pour sa diversité culturelle, artistique et culinaire, sa passion pour le sport et sa générosité, son sens de l'humour et sa fierté. Au carrefour des cultures arabes, africaines et méditerranéennes, l'Algérie abrite nombre de sites numides et romains. On compte sept monuments et sites algériens classés au patrimoine mondial de l'UNESCO :

- Tassili n'Ajjer, dans les wilayas de Tamanrasset et Illizi ;
- Djemila dans la wilaya de Sétif ;
- La Vallée du M'zab dans la wilaya de Ghardaïa ;
- La Casbah d'Alger, la Kalaa de Beni Hamad dans la wilaya de M'sila, Timgad dans la wilaya de Batna et Cherchell dans la wilaya de Tipasa ;

Chaque ville algérienne se distingue par ses variétés musicales, culinaires et vestimentaires. Des festivités sont organisées tout au long de l'année pour marquer la célébration des dates historiques, des fêtes religieuses, et des événements culturels.

Le réseau universitaire en Algérie



Le réseau universitaire algérien compte 117 établissements d'enseignement supérieur répartis sur 48 des 58 wilayas.

En corrélation étroite avec le tissu socio-économique des différentes régions, le réseau universitaire est constitué de 55 universités, 9 centres universitaires, 40 écoles nationales supérieures, et 13 écoles normales supérieures.

Depuis 1962, l'université algérienne a formé plus de 65.000 étudiants étrangers issus de 62 pays, principalement en sciences médicales, en technologie et en sciences sociales et humaines.

Le système d’enseignement supérieur algérien



L'offre de formation en Algérie permet de construire un parcours adapté à l'évolution du projet d'études choisi par l’étudiant.

Les Établissements d'Enseignement Supérieur proposent aux étudiants plusieurs voies accès à l'enseignement :

- **Les universités :** assurent des formations en Licence (Bac + 3), Master (Bac+5), Master à cursus intégré de licence (Bac + 5), Ingéniorat (Bac + 5), Sciences Médicales [Médecine Générale (Bac +7), Médecine dentaire et Pharmacie (Bac +6), Sciences Vétérinaires (Bac + 6)], Architecture (Bac + 5), et Doctorat (Bac +8)

- **Les centres universitaires :** assurent des formations en Licence (Bac + 3), Master (Bac+5), Master à cursus intégré de licence (Bac + 5) et Doctorat (Bac +8)

- **Les écoles nationales supérieures :** se déclinent par domaine et correspondent à une formation de 5 années d'études réparties en deux années de formation de base et trois années de spécialité. Après validation des deux années de formation de base, l'accès à la spécialité est conditionné par la réussite au concours organisé par l'école.

Les cycles et les diplômes délivrés





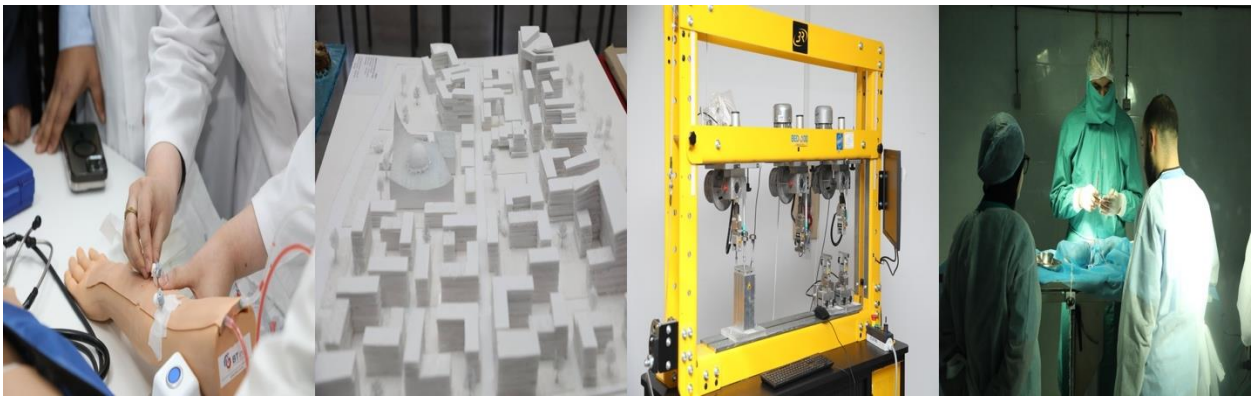
Les universités algériennes dispensent des enseignements généralistes selon le système LMD fondés sur trois cycles universitaires

- **Le diplôme de Licence :** nécessite trois années d'études supérieures. Les programmes sont basés sur les enseignements fondamentaux de chaque spécialité.

- **Le diplôme de Master :** s'effectue en deux ans, et c'est une formation qui offre aux étudiants des connaissances approfondies dans un domaine particulier. Les étudiants préparent un mémoire de fin d'études complété par une soutenance publique.

- **Le diplôme de Doctorat :** Il consiste en trois années de recherche universitaire pendant lesquelles les doctorants préparent une thèse de doctorat complétée par une soutenance publique.

Les Domaines de formation



Les domaines de formation en Algérie sont :

- Sciences de la Nature et de la Vie
- Sciences et Technologies
- Sciences de la Santé
- Sciences de la Matière
- Mathématiques et Informatique
- Sciences Économiques, Commerciales et de Gestion
- Sciences de la Terre et de l'Univers
- Droit et Sciences Politiques
- Sciences Humaines et Sociales
- Arts
- Langue et Littérature Arabes
- Langue et Culture Amazighes
- Lettres et Langues Étrangères
- Architecture, Urbanisme et Métiers de la ville
- Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Les Infrastructures scientifiques



- **Moodle :** cette plateforme pédagogique permet un accès aux cours, travaux dirigés, exercices et devoirs. Un compte est attribué à chaque étudiant après son inscription à l'université.
- **Progress :** est une plateforme numérique que le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique utilise dans le but d'améliorer les services au profit de la famille universitaire. Cette plateforme permet le suivi pédagogique des étudiants (inscription et parcours pédagogique).
  Lien: https://www.mesrs.dz/index.php/fr/progres/
- **IBTIKAR :** est une plateforme créée par la Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique et mise à la disposition des doctorants pour la réalisation de leurs travaux de recherche dans le cadre de la préparation de leurs thèses de doctorat. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter le site : www.lbtikar.dgrsdt.dz ou télécharger directement l'application « Ibtikar » sur un Smartphone via Google Play.
- **SNDL :** est un portail d'accès aux ressources électroniques nationales et internationales en ligne. Le SNDL permet l'accès à une documentation électronique très riche et très variée, couvrant tous les domaines de l'enseignement et de la recherche scientifique. Lien : https://www.sndl.cerist.dz/
- **ASJP :** est une plateforme d'édition électronique des revues scientifiques algériennes gérée par le CERIST. Lien : : https://www.asjp.cerist.dz/
- **BiblioUniv Algérie :** est un portail documentaire ouvert à tous les acteurs universitaires : les étudiants, les enseignants, les chercheurs, et les responsables de bibliothèques désireux de promouvoir de nouvelles approches et de nouveaux schémas d'organisation et de fonctionnement des Bibliothèques Universitaires.
  Lien: https://www.bibliouniv.cerist.dz/

Les Structures d’accompagnement



Les Incubateurs

ce sont des structures d’accueil et d’accompagnement qui assurent la prise en charge des projets innovants et la valorisation des produits de la recherche scientifique chez les étudiants de différentes disciplines, lesquels peuvent bénéficier de formations organisées et animées par les formateurs de l’Incubateur qui leur apprennent à réfléchir, et à adopter des comportements d’Entrepreneur. Les Formateurs et les coaches accompagnent les étudiants porteurs de projets, de la simple idée, à la création de leurs projets après la fin de leurs cycles de formation. C’est un espace qui permettra aux étudiants de s’informer, de s’exprimer et de s’investir dans la création de leur entreprise.

Centre de développement d’entrepreneuriat (CDE)

Dans le cadre de la stratégie qui consiste à relier l'Université algérienne aux besoins de l'économie nationale, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, en collaboration avec le Ministère de l'Economie de la Connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises a établi des Centres de Développement d'Entrepreneuriat (CDE) au sein de tous les établissements universitaires algériens. C’est un espace convivial pour l’échange et la mise en œuvre de programmes liés à la création d’entreprises au profit des étudiants. Les CDE proposent des programmes de formation exhaustifs qui couvrent tous les aspects de la gestion d’entreprise, de la planification stratégique à la gestion financière, en passant par le marketing et la vente. Ces formations sont essentielles pour aider les étudiants entrepreneurs à acquérir les compétences nécessaires afin de concrétiser leurs projets.

Centre d'Appui à la Technologie et l'Innovation (CATI)

Le CATI est une structure d’accompagnement des enseignants, des chercheurs, et des étudiants en matière de propriété industrielle à travers les services suivants :

accès aux bases de données de brevets ; assistance et conseil en gestion de la propriété intellectuelle (rédaction de brevets, commercialisation, …) ; assistance et conseil dans la création d'entreprises (dépôt des marques, des dessins, modèles industriels, …). Le CATI est créé dans le cadre d'une convention de partenariat signée avec l'Institut National Algérien de la Propriété industrielle INAPI (Ministère de l'Industrie).

Maison de l'Intelligence Artificielle (MIA)

C'est un espace dédié à l'exploration, l'apprentissage et l'innovation dans le domaine de l'IA, visant à favoriser l'interdisciplinarité en réunissant étudiants, chercheurs et professionnels de divers horizons. Cet espace offre un soutien pédagogique aux étudiants et enseignants dans l'intégration de l'IA à leurs domaines d'études afin de promouvoir la recherche et le développement de l'IA au sein des établissements universitaires.

FabLab

C'est un Laboratoire de fabrication dédié à la création et au partage, permettant à des débutants, comme à des experts, de fabriquer de nouveaux produits, de réparer des objets existants, ou d'en modifier l'utilisation, et de réaliser et tester les prototypes des porteurs de projets.

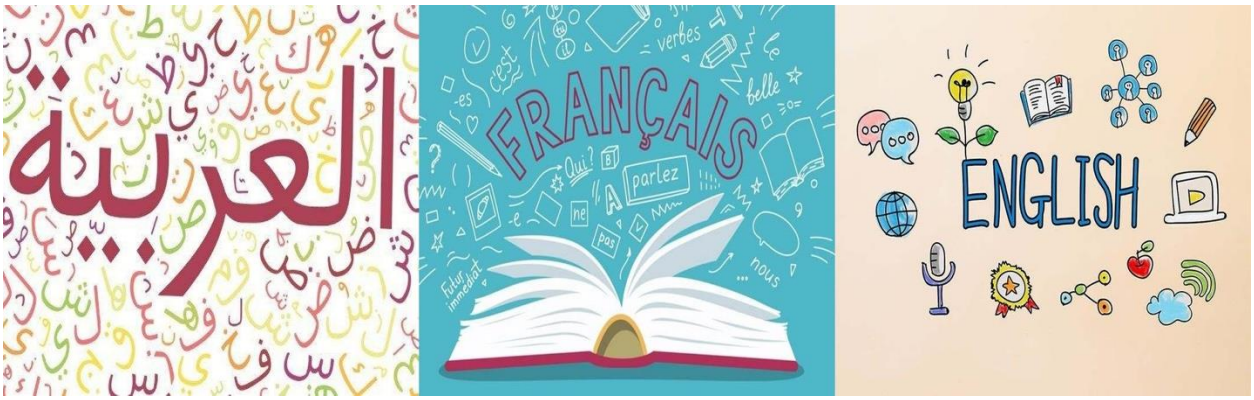
Accélérateurs universitaires

Ils englobent tous les programmes conçus pour aider les porteurs de projets innovants matures à se développer plus rapidement, en leur fournissant un ensemble de services spécialisés, des consultations professionnelles et des programmes intensifs pour une période limitée, qui varie généralement entre 3 et 6 mois, ce qui leur permet d'élaborer des plans d'affaires, et des modèles économiques permettant une croissance rapide de leurs startups.

Bureau de Liaison Entreprises-Université (BLEU)

Son objectif principal est de promouvoir l'ouverture de l'Université sur son environnement socio-économique, notamment en valorisant la recherche scientifique, technique et technologique. Considérant l'importance des diplômes comme une valeur ajoutée pour l'Université, le Bureau remplit à la fois une fonction d'impulsion, de conseil, et d'accompagnement des équipes universitaires et de leurs partenaires industriels.

Les Langues d'enseignement



Les langues d'enseignement en Algérie sont **l'Arabe**, le **Français** et **l'Anglais**, selon les filières et les spécialités choisies.

Les étudiants qui ne maîtrisent pas la langue d'enseignement, bénéficient d'une période de formation intensive au niveau des Centres d'Enseignement Intensif des Langues (CEIL) relevant des établissements d'enseignement supérieur.

Œuvres universitaires et vie estudiantine



Hébergement

L'hébergement de l'étudiant est assuré par l'Office National des Œuvres universitaires.
Le réseau algérien des œuvres universitaires couvre toutes les régions du pays et comprend 66 Directions des Œuvres Universitaires, 466 résidences universitaires où logent plus de 400.000 étudiants nationaux et internationaux.

Restauration

Le restaurant universitaire donne la possibilité aux étudiants de prendre des repas équilibrés (petit déjeuner, déjeuner et dîner).

Transport

La carte d'étudiant vous permet de profiter également du transport universitaire assurant, ainsi, le relai entre les résidences universitaires et les différents établissements de l'enseignement supérieur (aller et retour). Une application pour le transport universitaire, MyBus, permet à chaque étudiant d'avoir toutes les informations nécessaires et, en particulier, les horaires, les arrêts et les itinéraires des bus dans chaque ville universitaire.
Une version mobile de cette application est mise à la disposition des étudiants.

Couverture sanitaire

Les étudiants bénéficient d'une couverture sanitaire au sein de des établissements et des résidences universitaires.
Composée d'un médecin généraliste, d'un chirurgien-dentiste, et d'infirmiers, chaque équipe médicale est dotée de tous les équipements médicaux nécessaires.
Cette équipe assure les soins médicaux, pour l'ensemble des étudiants hébergés durant toute la période de leur scolarité.

Loisirs

En association avec les organisations estudiantines et les clubs scientifiques, les universités organisent régulièrement des activités scientifiques, culturelles, touristiques et sportives au profit de tous les étudiants.

Vacances universitaires

Durant leur cursus universitaire, à la fin de chaque semestre, les étudiants profiteront de vacances universitaires au printemps, à l'automne et en été.

Rejoignez Nos Universités !



Inscription des Étudiants internationaux

1) Étudiants internationaux : Cadre juridique

Conformément au décret présidentiel n°**25-83** du **20 février 2025,** fixant les conditions et les modalités d'admission de l'étudiant étranger au sein des établissements algériens d'enseignement et de formation supérieurs, l'étudiant étranger est autorisé à s'inscrire dans les établissements universitaires algériens, sous réserve d'être admis par l'établissement d'accueil et selon les places pédagogiques ouvertes annuellement, et de s'acquitter des frais de formation

2) Formalités d'inscription

Le Dossier de candidature doit comporter :

- Une copie traduite et conforme des diplômes permettant l'accès au cycle d'études souhaité ;
- Une copie traduite et certifiée des relevés de notes du cursus d'études ;
- Un certificat de nationalité, le cas échéant ;
- Une copie du passeport valide du candidat ;
- Une lettre de motivation ;
- Au moins une lettre de recommandation ;
- Un certificat médical attestant que le candidat est exempt de maladies bactériennes et/ou contagieuses ;
- Une photo d'identité récente.

3) Authentification des documents pédagogiques

L'authentification des documents pédagogiques est effectuée par les services compétents du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Après l'authentification des diplômes, l'étude et le contrôle des relevés de notes déposés, le service des équivalences établit deux documents : une attestation d'équivalence du diplôme fourni (par rapport aux diplômes algériens) et un document établissant l'équivalence des notes fournies par rapport à une grille correspondante préétablie.

Pour plus d'information, visitez : https://studyinalgeria.dz